

LES CUCS DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

A partir des années 80, les gouvernements successifs ont mis en place un grand nombre de dispositifs pour lutter contre la progression, dans certains quartiers, d'une ségrégation sociale, économique et urbaine (habitat dégradé, chômage, échec scolaire, délinquance, enclavement...). Ces dispositifs, dont les Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) mis en place en 2006 font partie, sont regroupés sous l'appellation " Politique de la ville ". La politique de la ville est une politique transversale, globale, territorialisée et interministérielle. Elle fait partie des contrats de Plan État-Région depuis 1986.

L'un des premiers dispositifs de la politique de la ville est le programme de Développement social des quartiers (DSQ). Il est créé en 1984, en même temps que le Comité interministériel à la ville (CIV).

En 1988, un décret met en place le cadre législatif, réglementaire et financier de la politique de la ville, avec notamment la création de la Délégation interministérielle à la ville (DIV).

La loi d'orientation pour la ville de 1991 détaille les moyens d'actions de la politique de la ville, en mettant notamment en place la Dotation de solidarité urbaine (DSU).

En 1994, les premiers contrats de ville sont signés pour une durée de 4 ans.

La loi " Pacte de relance pour la ville " de 1996 intervient prioritairement en direction de l'économie et de l'emploi. Elle crée les Zones urbaines sensibles (ZUS), incluant les Zones de redynamisation urbaine (ZRU) et les Zones franches urbaines (ZFU). Ces trois géographies prioritaires représentent des dispositifs fiscaux et sociaux d'ordre croissant : les ZFU étant les ZUS les plus en difficultés, les entreprises qui s'y installent bénéficient d'un dispositif de franchise d'impôts.

Sur la période 2000-2006, les contrats de ville sont prolongés et la géographie prioritaire s'étend à de nouveaux quartiers : les quartiers d'initiative locale.

La politique de la ville connaît une évolution importante en 2003. La loi Borloo du 1er août crée l'Observatoire national des ZUS (ONZUS) et l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Cette dernière a pour but de restructurer durablement les quartiers prioritaires : elle prévoit de détruire et reconstruire 250 000 logements sociaux, ainsi que d'en réhabiliter 400 000.

En mars 2006, le CIV lance les Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), qui succèdent aux contrats de ville.

Les Cucs sont mis en place à partir de 2007, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois. Ils s'articulent autour de ces trois principes :

- un cadre contractuel unique : le maire d'une commune (ou le président de l'intercommunalité) et le préfet de département élaborent conjointement un Cucs. Les régions et départements sont signataires des Cucs à la demande. Ce contrat unique vise à donner un cadre d'action plus clair, lisible et opérationnel pour tous les acteurs locaux qui interviennent en faveur des habitants des quartiers en difficulté ;

- des priorités d'intervention : les Cucs se concentrent sur cinq priorités d'interventions, qui sont l'habitat et le cadre de vie, l'accès à l'emploi et le développement économique, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance ;

- une évaluation à mi-parcours : c'est dans le cadre de cette évaluation que l'Insee est sollicité.

Les Cucs sont composés de deux types de quartiers : les Zones urbaines sensibles (ZUS), territoires infra-urbains, mis en place en 1996, et les Nouveaux quartiers prioritaires (NQP), quartiers définis en 2007 lors de la mise en place des CUCS et qui ne sont pas des ZUS.

En Haute-Normandie, seize contrats urbains de cohésion sociale sont signés, sept dans l'Eure et neuf en Seine-Maritime. Les Cucs haut-normands sont composés de 64 quartiers NQP et 25 quartiers ZUS. Cela représente 20 ZUS et 46 NQP en Seine Maritime et 5 ZUS et 18 NQP dans l'Eure.

Les quartiers Cucs de la région sont donc composés à 28 % de ZUS et à 72 % de NQP. Au niveau national, cette proportion est de 30 % pour les ZUS et 70 % pour les NQP. Au total, la France compte 2 492 quartiers Cucs dont 1 750 NQP.

grandes villes" et le groupe 5 "une part de HLM la plus importante". Chaque groupe est homogène et se caractérise par l'intensité de pauvreté, le niveau du cadre de vie et le seuil d'attractivité du quartier.

Des enseignements assez forts ressortent de cette typologie. Ainsi, la région est assez représentative des quartiers Cucs en France. Le pourcentage de ZUS et de NQP dans la région est le même que celui relevé au niveau national. La moyenne régionale de chaque indicateur, présent dans cette étude, est très proche de la moyenne nationale, même si des valeurs extrêmes sont aussi parfois identifiées dans certains quartiers de la région (quartiers appartenant au premier ou au dernier décile national d'un indicateur).

Les indicateurs de pauvreté, comme la proportion de bas revenus, la part des bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) ou le taux de chômage sont les indicateurs les plus discriminants. Ils expliquent à plus de 55 % les différences entre quartiers. La proportion de HLM intervient dans un 2e temps et est moins discriminante.

Les quartiers Cucs sont présents dans les petites comme dans les grandes agglomérations. Cependant, les groupes 2 et 3 de faible pauvreté se retrouvent le plus souvent en centre-ville alors que les groupes 1 et 4 de forte pauvreté et plus faible attractivité sont plus présents en périphérie des agglomérations.

Il n'y a pas d'oppositions très marquées entre ZUS et NQP dans les groupes 1 et 5 où la pauvreté est relativement élevée. Au contraire, les groupes 2 et 3 de faible pauvreté et d'attractivité moyenne sont quasi exclusivement composés de NQP. A l'inverse, dans le groupe 4 de forte pauvreté se trouvent principalement des ZUS, situées dans les grandes agglomérations de la région.

Les 3 extensions de ZUS de la région s'avèrent cohérentes avec leur ZUS d'origine : elles sont dans des profils proches voire dans le même profil que leur ZUS de rattachement, mais en étant un peu moins en difficulté que ces dernières.

Groupe 1 : une attractivité extrêmement faible et une pauvreté importante

Les onze quartiers de ce profil sont composés de trois ZUS et huit NQP. Ces quartiers regroupent 40 000 personnes, soit 3 700 personnes en moyenne par quartier, un chiffre bien supérieur à celui de la moyenne des quartiers Cucs de la région. Les quartiers de ce premier profil se retrouvent aussi bien dans une grande commune comme Le Havre que dans des communes de taille moins importantes comme Cléon, Elbeuf, Vernon ou Val-de-Reuil, mais ils sont toujours situés en périphérie des centres villes.

Ce premier groupe de quartiers se caractérise principalement par un taux de vacance des logements sociaux extrêmement élevé, témoignage d'une faible attractivité. En effet, dans les onze quartiers qui composent ce groupe, près d'un logement HLM sur dix est vacant en moyenne depuis plus de 3 mois.

Par ailleurs, ces zones sont pour la plupart très touchées par la pauvreté. Le revenu annuel médian par personne dans ce profil est de 9 200 euros, bien inférieur à celui des Cucs en Haute-Normandie. De plus, et confirmant une pauvreté importante, un quart des jeunes assurés dans ces quartiers bénéficient de la CMUC.

Les différents indicateurs de la typologie

	Classe	Une attractivité extrêmement faible et une pauvreté importante (groupe 1)	Une pauvreté la plus faible et une attractivité relativement élevée (groupe 2)	Une pauvreté peu prononcée, une mixité relativement importante et un cadre de vie assez favorable (groupe 3)	Une pauvreté extrême, des quartiers "classiques" et de grande taille dans les grandes villes (groupe 4)	Un cadre de vie très difficile et une pauvreté importante (groupe 5A)	Un cadre de vie relativement difficile, une attractivité et une pauvreté proche de la moyenne des quartiers CUCS (groupe 5B)	Total CUCS région	Médiane nationale ZUS	Médiane nationale NQP
Indicateurs de pauvreté	Taux d'activité des 25-64 ans 2006 (%)	69,0	81,0	77,6	67,6	73,0	76,0	73,9	72,2	76,1
	Indicateur de chômage des 25-64 ans 2006 (%)	22,1	9,9	13,8	25,0	18,5	13,7	17,2	18,0	14,5
	Taux d'ouvriers et d'employés parmi les salariés 2006 (%)	84,9	73,3	72,4	86,4	87,7	81,5	82,3	84,6	78,8
	Taux de jeunes de 18 à 24 ans bénéficiant de la CMUC 2007 (%)	29,2	9,7	18,6	32,9	26,3	20,4	23,2	24,3	18,7
	Revenu médian par personne 2005 (euro)	9 171	14 860	13 864	8 350	9 532	11 869	11 006	9 700	11 900
	Taux de bénéficiaires de la CMUC 2007 (%)	24,6	7,9	13,4	28,0	23,2	16,5	19,4	22,0	15,4
	Proportion des ménages à bas revenus hors prestations sociales 2005 (%)	33,4	11,1	16,1	37,6	29,2	21,0	25,4	29,5	20,6
Indicateurs de cadre de vie	Proportion de HLM 2006 (%)	62,8	46,5	22,0	68,7	89,2	67,7	65,5	70,3	47,7
	Proportion de ménages de 6 personnes ou plus 2006 (%)	7,6	3,0	1,3	6,9	4,6	4,5	4,8	5,9	4,1
	Densité médicale 2006 (nombre de médecins généralistes)	1,5	1,1	10,9	4,5	1,2	2,1	2,7	3,0	3,0
	Nombre de personnes par ménage 2006	2,85	2,48	1,89	2,53	2,47	2,51	2,46	2,39	2,39
Indicateur d'attractivité	Taux de vacance à trois mois des logements sociaux 2007 (%)	9,8	0,2	0,3	2,2	0,5	0,4	1,8	nd	nd
Autres indicateurs	Taux de réussite au brevet 2008 (%)	56,7	73,7	89,0	65,7	62,6	72,0	69,7	nd	nd
	Population des ménages 2006 (nombre)	3 675	2 138	3 971	5 992	1 749	2 040	2 980	3 901	1 951
	Résidences principales 2006 (nombre)	1 267	903	2 153	2 369	713	839	1 210	1 630	816

Sources : Insee (recensement de la population, DADS) ; DGI (revenus fiscaux) ; CNAM ; Dreal ; Rectorat de Rouen
nd : non disponible

Unités : nombre, %, euro

Dans ce groupe, 8 % des ménages sont composés d'au moins six personnes. En effet, le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,9, très supérieur à la moyenne régionale (2,5 personnes). Le nombre de médecins présents dans un rayon de 500 mètres autour de chaque résidence principale est faible (1,5 médecin en moyenne à proximité) et renforce encore cette idée de cadre de vie assez difficile.

Enfin, le taux de réussite au brevet est le plus faible de tous les quartiers Cucs présentés ici : 57 % en moyenne.

Dans ce groupe, Hartmann la Houssière à Saint-Etienne-du-Rouvray est un quartier très spécifique. Les valeurs des indicateurs sont extrêmement élevées. A titre d'exemple, un quart des logements sociaux sont vacants et plus d'un ménage sur deux déclare des revenus inférieurs au seuil de bas revenus (contre 1 sur 10 au niveau France entière). Plus de 6 jeunes sur 10 âgés de 18 à 24 ans bénéficient de la CMUC. La situation de ce quartier de petite taille (407 habitants et 163 résidences principales) est donc extrême, même en le comparant avec des quartiers très difficiles au niveau national.

Groupe 2 : une pauvreté la plus faible et une attractivité relativement élevée

Parmi les treize quartiers qui appartiennent à ce profil, douze sont des NQP et seulement un est une ZUS. Il s'agit du quartier Clos au Duc à Evreux. Les quartiers de ce profil sont présents à Evreux mais aussi très majoritairement situés dans des petites villes telles que Cléon, Gisors et Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Ce groupe de quartiers reflète assez bien la moyenne française générale (hors quartiers Cucs). La part de la population ayant des bas revenus dans les quartiers de ce groupe est de 11 %, quasi équivalent au taux national pour l'ensemble des Français (10 %).

Dans ce groupe, le revenu médian par personne est le plus élevé des différents profils présentés ici. Il s'établit à 14 900 euros par an.

De même, l'indicateur de chômage se situe à 9,9 %, soit le taux le moins élevé parmi toutes les familles de quartiers. Enfin, le taux de bénéficiaires de la CMUC est faible : il s'élève à 9,7 %.

Ce groupe est aussi celui où la part des HLM dans les résidences principales est très inférieure à la moyenne des autres quartiers, avec un taux de vacance des logements sociaux le plus faible.

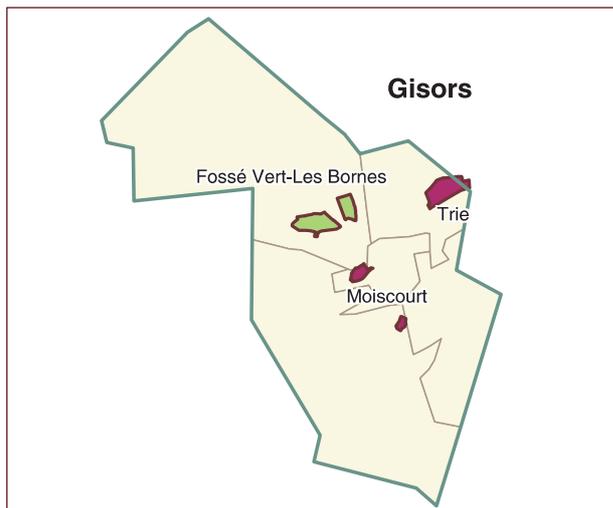
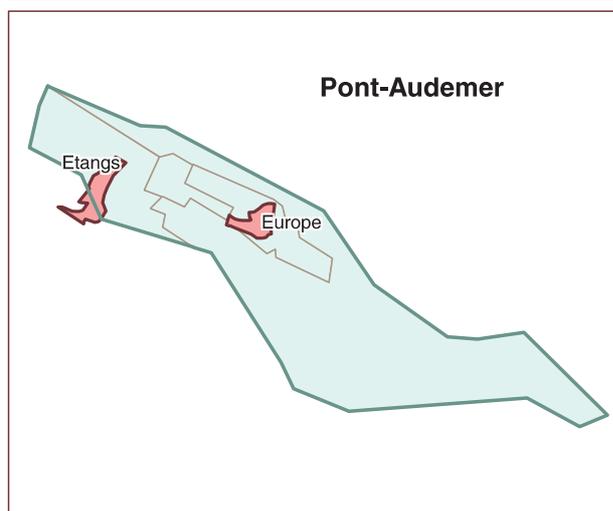
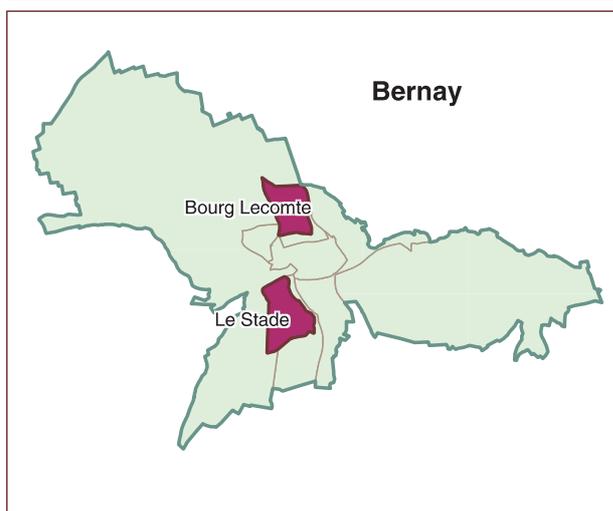
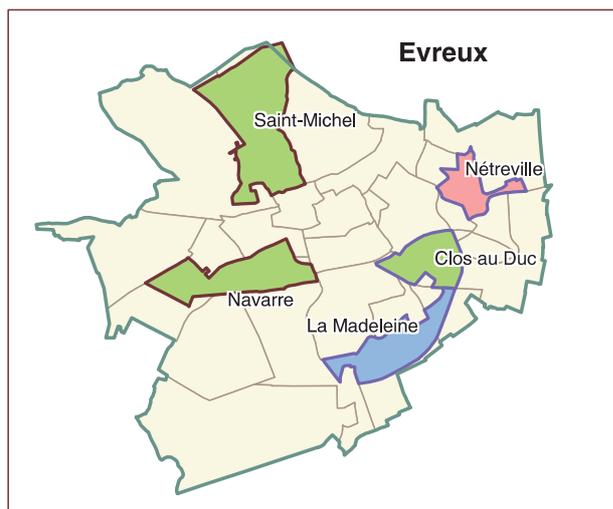
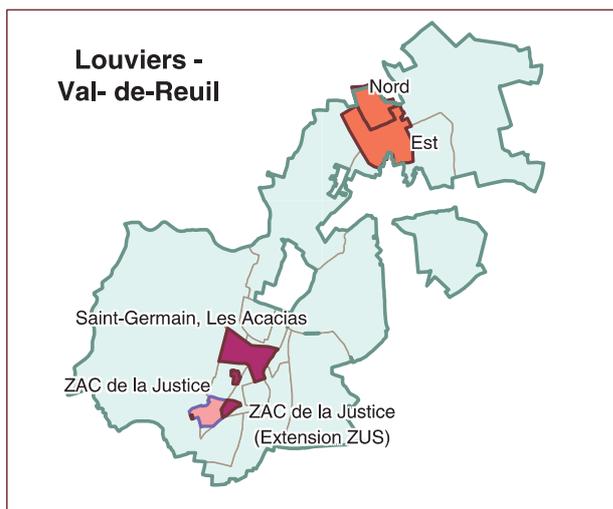
La mixité sociale est relativement présente dans ces quartiers : plus d'un quart des salariés ne sont ni ouvriers ni employés.

Côté scolarité, 74 % des élèves de troisième obtiennent leur brevet, ce qui est proche de la moyenne régionale globale (80 % de réussite).

Dans ce profil, le quartier Saint-Michel à Evreux semble le moins en difficulté. A titre d'exemple, le revenu médian par personne dans cette zone est de 18 900 euros, bien supérieur à celui de la Haute-Normandie. Ce quartier apparaît comme relativement aisé et avec une mixité importante, puisque 4 salariés sur 10 ne sont ni ouvriers ni employés.

Ce profil regroupe 28 000 personnes et 11 700 résidences principales. Le nombre de personnes par ménage est très proche de la moyenne régionale et nationale. La part des ménages de six personnes ou plus est de 3 % en moyenne.

Typologie des quartiers CUCS



-  Contour des ZUS
-  Contour des NQP
-  Contour des communes
-  Contour des IRIS
-  Groupe 1 : Attractivité très faible et pauvreté élevée - Périphéries
-  Groupe 2 : Pauvreté la plus faible cadre de vie et attractivité relativement élevés

-  Groupe 3 : Centres villes, pauvreté très faible Mixité importante, cadre de vie élevé
-  Groupe 4 : Pauvreté extrême Quartiers "classiques" et de grande taille
-  Groupe 5A : Cadre de vie le plus faible et pauvreté importante
-  Groupe 5B : Cadre de vie faible Attractivité moyenne et pauvreté moyenne
-  Données non disponibles pour la typologie Secret Statistique (quartier très peu peuplé)

Source : Insee
© IGN - Insee 2010

Groupe 3 : une pauvreté peu prononcée, une mixité relativement importante et un cadre de vie assez favorable

Les sept quartiers de ce profil comptent 28 000 habitants et 15 000 résidences principales. Ils se situent en centre-ville, avec un habitat presque exclusivement de type privé et des logements de petite taille. Ils se trouvent aussi bien dans des grandes agglomérations comme Le Havre, Dieppe ou Elbeuf que dans des communes de plus petite taille comme Fécamp ou Montivilliers.

Ce groupe est composé de sept quartiers, exclusivement NQP. Il se caractérise tout d'abord et principalement par sa densité médicale extrêmement importante. En moyenne, onze médecins généralistes sont présents dans un rayon de 500 mètres autour de chaque résidence principale.

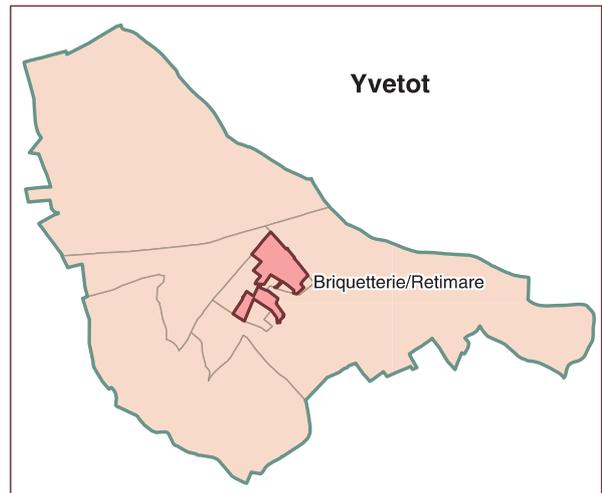
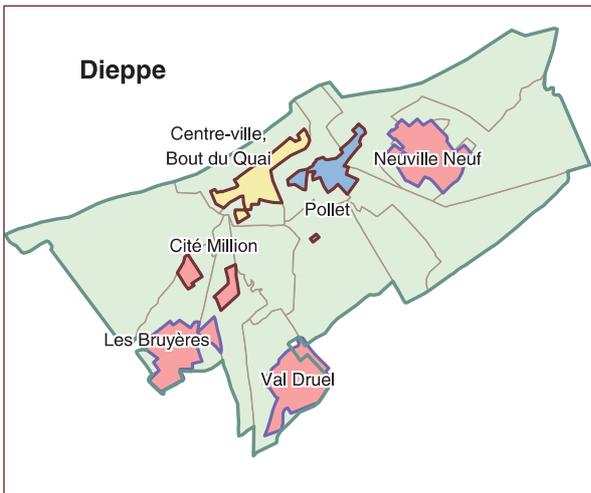
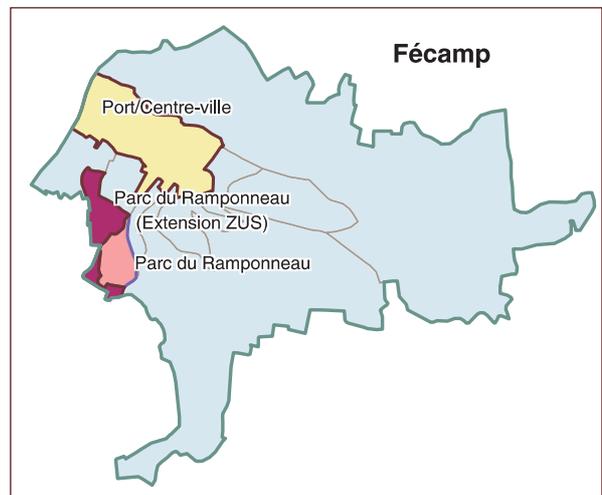
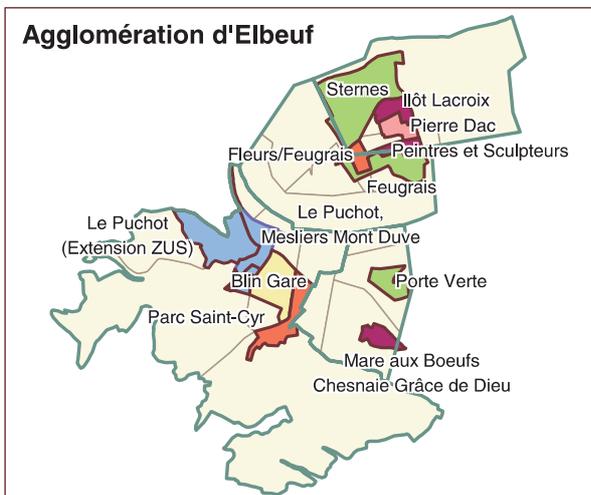
Cette famille de quartiers se caractérise aussi par un niveau de pauvreté plutôt faible : la part des ménages à bas revenus est de 16 % ; la part des jeunes bénéficiaires de la CMUC est de 13 %.

Même si la majorité de la population active de ce groupe se compose d'ouvriers et d'employés (72 %), ces quartiers présentent une mixité plus importante que dans les autres quartiers Cucs de la région.

Seulement 22 % des résidences principales sont des HLM : ce taux est de loin le plus faible de toutes les familles de quartiers.

Le nombre de personnes par ménage est le plus faible de tous les quartiers : 1,9 personne par ménage en moyenne dans ce groupe. De même, la part des ménages de 6 personnes ou plus est faible (1 %).

Typologie des quartiers CUCS



- Contour des ZUS
- Contour des NQP
- Contour des communes
- Contour des IRIS
- Groupe 1 : Attractivité très faible et pauvreté élevée - Périphéries
- Groupe 2 : Pauvreté la plus faible cadre de vie et attractivité relativement élevés

- Groupe 3: Centres villes, pauvreté très faible Mixité importante, cadre de vie élevé
- Groupe 4 : Pauvreté extrême Quartiers "classiques" et de grande taille
- Groupe 5A : Cadre de vie le plus faible et pauvreté importante
- Groupe 5B : Cadre de vie faible Attractivité moyenne et pauvreté moyenne
- Données non disponibles pour la typologie Secret Statistique (quartier très peu peuplé)

Source : Insee
© IGN - Insee 2010

MÉTHODOLOGIE

Début 2009, l'Insee a noué un partenariat avec la préfecture de région dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours des Cucs. Ce partenariat avait un double objectif :

- la réalisation d'une fiche synthétique pour chaque quartier Cucs de la Haute-Normandie. Chaque fiche est composée de 15 indicateurs (13 nationaux et deux locaux) ainsi que de deux cartes infra-communales de surreprésentation des difficultés du quartier ;

- la réalisation d'une étude à travers une typologie des quartiers Cucs de la Haute-Normandie.

Les fiches de synthèse réalisées permettent de fournir de l'information sur un quartier, à travers 15 indicateurs. A partir de ces 15 indicateurs disponibles pour les quartiers, seuls les six indicateurs les plus explicatifs sont retenus. La sélection des indicateurs les plus pertinents se fait en analysant les corrélations entre indicateurs, ou les mieux renseignés. Par exemple, l'indicateur du revenu médian et celui sur la part des ménages déclarant moins que le premier décile national des revenus sont deux indicateurs de pauvreté très fortement corrélés qui fournissent la même information dans plus de 96 % des cas (il est alors inutile de les garder tous les deux dans l'analyse). Les six variables retenues qui expliquent au final le mieux les différences entre tous les quartiers, sont : l'indicateur de chômage, le taux de difficulté des jeunes, la proportion des ménages à bas revenus, la part des HLM, la densité médicale et le taux de vacance des logements sociaux.

A partir de ces six indicateurs, l'analyse de données permet de projeter le nuage de points dans un sous espace compréhensible. La projection réalisée dans cette étude "résume" l'information sur trois axes ou composantes principales. Ces trois axes sont formés par une combinaison de variables les plus caractéristiques et les moins corrélées retenues précédemment.

L'intensité de la pauvreté :

Ce premier axe explique plus de la moitié de l'écart entre les quartiers. Il comporte l'indicateur de chômage, le taux de difficultés des jeunes et la proportion des ménages à bas revenus.

L'indicateur de chômage rapporte les demandeurs d'emplois de catégories 1, 2 et 3 de 25 à 64 ans parmi la population active de 25 à 64 ans, en 2006. Le taux de difficulté des jeunes mesure la part des 18-24 ans bénéficiant de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) parmi les assurés CNAM de 18 à 24 ans, en 2007. La proportion des ménages à bas revenus révèle la part des revenus déclarés par personne inférieure au premier décile national des revenus, dans les communes de plus de 10 000 habitants, en 2005.

Le cadre de vie et de logements :

Le deuxième axe permet de prendre en compte les conditions de vie et de logements des quartiers, à travers la part des HLM et la densité médicale.

Il distingue les quartiers selon la part des HLM parmi les logements du quartier, ainsi que suivant le nombre moyen de médecins généralistes dans un rayon de 500 mètres autour de chaque résidence principale (densité médicale).

L'attractivité des quartiers :

Le troisième axe permet de mieux différencier les quartiers suivant leur attractivité. Le taux de vacance des logements sociaux indique le nombre de logements sociaux vacants depuis plus de trois mois en 2007.

Parmi les 89 quartiers Cucs, il est impossible techniquement de calculer les six indicateurs retenus pour six d'entre eux, qui n'entrent donc pas dans la typologie.

Les données utilisées dans cette analyse ne couvrent que des personnes vivant dans des logements "ordinaires". En effet, la "brique de base" de l'information statistique est très souvent le logement. Cette analyse exclut donc les personnes qui vivent dans des communautés (prisons, foyers...) et qui sont parfois dans des situations très difficiles. Mais cela exclut aussi les personnes qui n'ont pas de logements, ou pas de logements habituels comme les personnes qui vivent dans la rue ou dans des habitations de fortune par exemple.

Groupe 4 : une pauvreté extrême, des quartiers "classiques" et de grande taille dans les grandes villes

Au total, 78 000 personnes habitent dans les quartiers de ce profil. Ils occupent 30 000 logements, répartis entre neuf ZUS et quatre NQP. Concernant ce groupe, la représentation des ZUS, de 70 %, est inversement proportionnelle avec la moyenne régionale des quartiers Cucs.

Cette famille de quartiers est localisée uniquement dans les cinq grandes agglomérations de la région : Le Havre, Rouen, Dieppe, Elbeuf et Évreux.

Onze des treize quartiers sont même situés dans les communes centres des grandes agglomérations. La moitié des quartiers Cucs du Havre et d'Elbeuf appartiennent à ce profil, ainsi que les deux quartiers de Rouen. De plus, un quartier de cette famille est présent à Dieppe ainsi qu'à Évreux.

Plus de la moitié des quartiers de ce profil sont situés dans les deux communes les plus peuplées de la région (Le Havre et Rouen).

Ce groupe porte sur treize ensembles urbains où les valeurs des indicateurs de pauvreté et de précarité atteignent des extrêmes. Signe d'une large pauvreté dans ces quartiers, 40 % des ménages se situent sous le seuil de bas revenus.

Le revenu médian annuel est de 8 350 euros, soit deux fois plus faible que celui des Haut-Normands. De même, un tiers des jeunes de 18 à 24 ans bénéficient de la CMUC. Un quart des actifs de 25 à 64 ans est au chômage dans ces quartiers.

Cette pauvreté extrême se conjugue avec la présence relativement importante des HLM parmi les résidences principales. En effet, 69 % des logements sont des HLM dans ces zones. Le cadre de vie dans ces quartiers apparaît comme relativement défavorable, et ce, même si la densité médicale est relativement importante, avec en moyenne 4,5 médecins dans un rayon de 500 mètres autour des résidences principales.

En moyenne, 6 000 personnes habitent dans chacun de ces quartiers, soit la taille la plus importante parmi les profils de quartiers étudiés. Non seulement ces quartiers sont de grande taille, mais les ménages qui y résident le sont aussi. La taille moyenne des ménages est de 2,5 personnes dans ces quartiers et la part des ménages de 6 personnes ou plus s'élève à 7 %.

Groupe 5 : une part de HLM la plus importante

Le groupe 5 rapproche 39 quartiers où les niveaux de pauvreté sont globalement assez importants, mais sans atteindre les valeurs extrêmes du groupe précédent. Il se caractérise surtout par un environnement où la proportion de HLM parmi les résidences principales est très supérieure à la moyenne des autres quartiers de la région, et par un nombre moyen de médecins autour des résidences principales nul ou très faible.

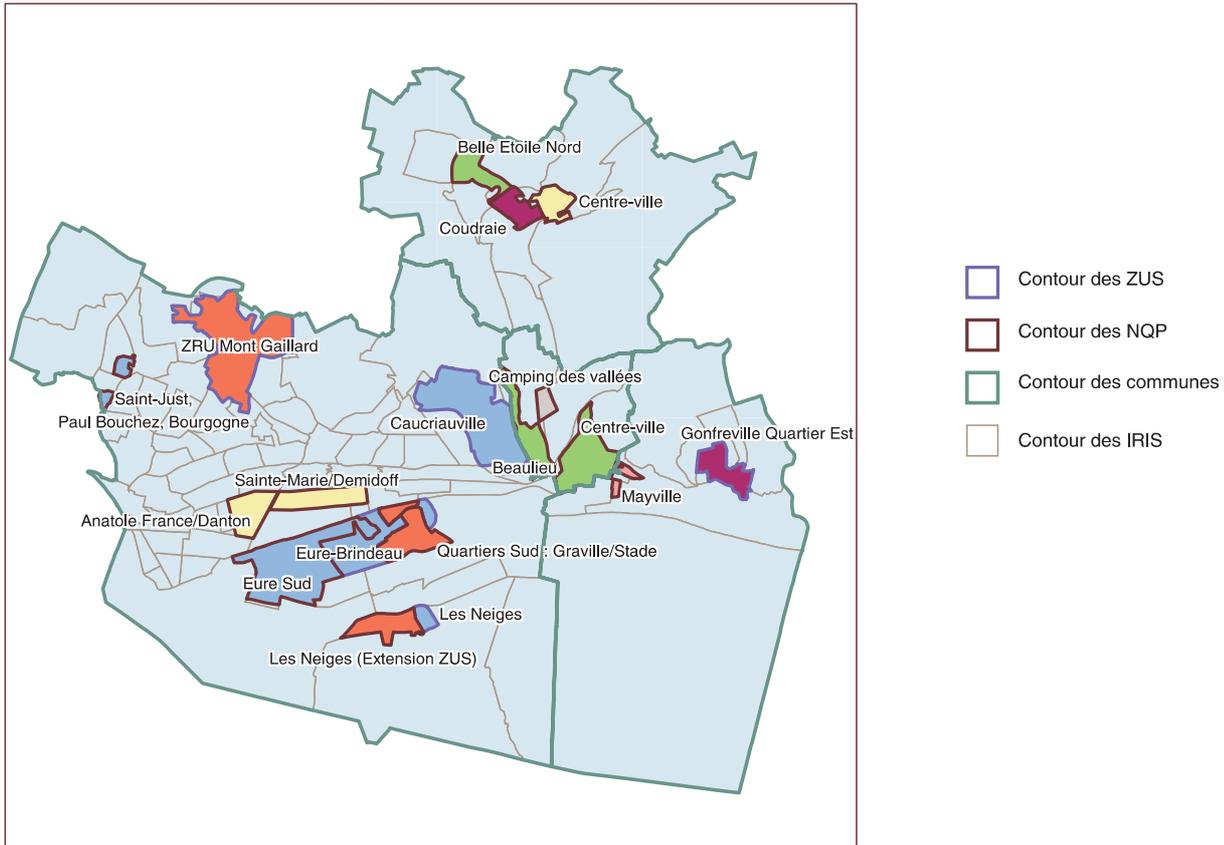
Ce groupe peut être divisé en deux sous-groupes très homogènes :

Groupe 5A : un cadre de vie très difficile et une pauvreté importante

Ce profil est composé de quartiers de petite taille, comptant en moyenne 1 750 habitants par quartier.

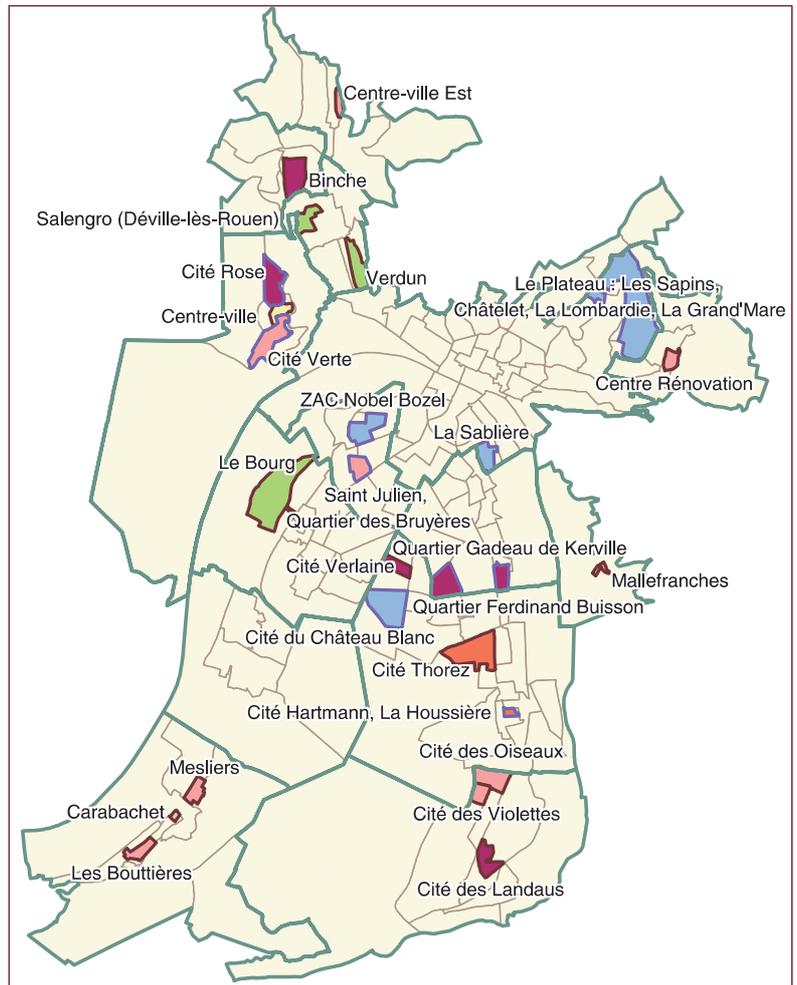
Typologie des quartiers CUCS

Le Havre, Montivillers, Gonfreville-l'Orcher, Harfleur



Agglomération de Rouen

- Groupe 1 : Attractivité très faible et pauvreté élevée - Périphéries
- Groupe 2 : Pauvreté la plus faible cadre de vie et attractivité relativement élevés
- Groupe 3 : Centres villes, pauvreté très faible Mixité importante, cadre de vie élevé
- Groupe 4 : Pauvreté extrême Quartiers "classiques" et de grande taille
- Groupe 5A : Cadre de vie le plus faible et pauvreté importante
- Groupe 5B : Cadre de vie faible Attractivité moyenne et pauvreté moyenne
- Données non disponibles pour la typologie Secret Statistique (quartier très peu peuplé)



Source : Insee
© IGN - Insee 2010

Au total, 37 000 personnes habitent les quartiers de ce profil et occupent 15 000 résidences principales. Ce groupe mélange petites et grandes agglomérations, mais aussi communes de grande taille comme Évreux ou Dieppe et de taille plus petite comme Pont-Audemer ou Yvetot. Ce groupe de 21 quartiers se caractérise par l'omniprésence du parc HLM. En effet, dans ce groupe, neuf logements sur dix font partie du parc social.

En outre, le nombre de médecins à proximité de ces quartiers est le plus faible de tous les groupes de quartiers, avec en moyenne 1,2 médecin généraliste.

De plus, les quartiers de ce profil sont en situation de pauvreté importante, même si la pauvreté est moins extrême que dans le groupe précédent. Ainsi, 29 % des ménages déclarent un revenu parmi les plus bas. Avec un indicateur de chômage de 18,5 %, les actifs de ces zones sont donc plus touchés par le chômage que l'ensemble des actifs français habitant dans un NQP.

La mixité sociale est très faible dans ces quartiers, où neuf salariés sur dix sont ouvriers ou employés.

Le taux de réussite au brevet y est aussi particulièrement faible : 63 % en moyenne dans cette famille de quartiers.

Groupe 5B : un cadre de vie relativement difficile mais une attractivité et des revenus proches de la moyenne

Ce profil est composé de quatre ZUS et 14 NQP soit 22 % de ZUS. Cette famille de quartiers regroupe 37 000 habitants

et 15 100 résidences principales, soit en moyenne 2 040 habitants par quartier. Les quartiers de ce profil se situent principalement en périphérie des grandes agglomérations (Gonfreville l'Orcher, Montivilliers, Sotteville-lès-Rouen, Oissel, Canteleu) mais aussi dans les petites villes (Gisors, Bernay). Aucun de ces 18 quartiers n'est présent dans les plus grandes villes de la région (Le Havre, Rouen, Évreux et Dieppe).

Ce groupe présente des caractéristiques légèrement meilleures que la moyenne régionale des Cucs, en termes de pauvreté. En moyenne dans ces quartiers, 21 % des ménages déclarent de bas revenus. Le revenu médian de ces quartiers est de 11 900 euros et l'indicateur de chômage est de 14 %.

De même, la part des ouvriers et employés est de 81 %, soit quasiment égale à la moyenne régionale des quartiers Cucs (82 %).

Par ailleurs, la densité de médecins est elle aussi très proche de la moyenne régionale des Cucs. Le taux de vacance à trois mois des logements sociaux se situe à un niveau faible (0,4 %).

En revanche, le parc HLM est lui très présent, à hauteur de 68 % des résidences principales, soit plus que la moyenne régionale des quartiers et plus que celle des NQP de France (48 %).

Le taux de réussite au brevet des collèges est lui aussi légèrement meilleur que la moyenne régionale des Cucs □

Valentin GUILLON